



Doc. 16055

02 octobre 2024

Les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Proposition de résolution

déposée par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont été officiellement établies en 1962 et le premier débat de l'Assemblée parlementaire sur les activités de l'OCDE a eu lieu en 1963 sur la base du rapport transmis par l'OCDE au Conseil de l'Europe.

Les débats de l'Assemblée parlementaire élargie ont été instaurés en 1993, conformément à des règles spéciales, pour permettre la participation de délégations des parlements nationaux des États membres de l'OCDE non-membres du Conseil de l'Europe et du Parlement européen. Depuis, l'Assemblée élargie a opéré en tant que plateforme unique pour un examen parlementaire des activités de l'OCDE.

De nouvelles modalités relatives aux débats élargis ont été convenues en janvier 2019 visant à établir une relation institutionnelle plus forte et plus efficace entre l'Assemblée et l'OCDE. Elles prévoient la tenue de ces débats tous les deux ans sur la base d'un rapport présenté par la Commission des questions politiques et de la démocratie sur des thèmes précis.

Le dernier débat de l'Assemblée élargie date de janvier 2024 et a porté sur «Mondialisation en temps de crise et de guerre: le rôle de l'OCDE depuis l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine» ([Résolution 2526 \(2024\)](#)). Un nouveau rapport devrait être préparé pour le prochain débat de l'Assemblée élargie à tenir en temps voulu comme prévu par l'accord entre l'Assemblée et l'OCDE et devrait se concentrer sur des questions d'actualité d'intérêt commun à convenir entre notre Assemblée et l'OCDE.

